

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MONTLUC (24 AOÛT 2023)

Le 24 août 1944, la prison lyonnaise de Montluc était depuis une dizaine de jours la préoccupation majeure de l'ensemble des Forces locales de la Résistance. Différentes pressions avaient été exercées auprès de l'Occupant pour tenter de sauver d'un assassinat certain environ huit cents vies, soit une poignée de rescapés juifs – non identifiés comme tels –, des internés raflés et des internés résistants.

Vers 21 heures, ce soir-là, le capitaine Koenig et le lieutenant Nunninger, officiers responsables des Forces françaises de l'intérieur stationnées aux alentours, tentèrent l'impossible, sans effusion de sang sauver ces otages enfermés sous la menace de bombes probablement prêtes à exploser. Avec ambition, détermination, imagination, ils employèrent la ruse. Bientôt, leur subterfuge réussit.

Berné, aussi vite qu'il le put, le commandant de la prison, avec ses acolytes, quitta le lieu, non sans avoir confié les clés à un vieux général, aux états de services passés brillants mais toujours obstinément maréchaliste.

Inoubliable nuit de joie, d'exaltation, d'effusion, mais aussi – ne l'oublions jamais – terrible nuit ordinaire que celle du 24 août 1944, de la Forêt-Noire à la Baltique, pour l'innombrable diaspora des internés à Montluc, légion de l'atroce « sous-peuple » des rayés et tondu. Parmi eux, Robert Vallon et Georges Tassani, futurs et successifs présidents de l'Association des rescapés de Montluc.

Le 24 août 1944, aucune mort ne fut à déplorer à Montluc.

Mais ultime station d'un parcours de vie, Montluc le fut – ou est supposée l'être – pour quarante parias. Ces hommes et femmes, répertoriés à ce jour, malgré le défaut d'archives détruites ou emportées par leurs geôliers, sont en 1943 ou 1944 morts ou disparus dans son enceinte. Nul ne peut douter d'un chiffre bien supérieur... Ces quarante destins fracassés sont le sujet de l'exposition de l'Association des rescapés de Montluc ce matin inaugurée.

Sont déclarés ou supposés décédés à Montluc, de mort naturelle, en 1943 ou 1944 : Léontine Bloc-Dreyfus, Zadir ben Saïd Kaffling, René Chêne, Jules Cros, Jean Croux, Marcel Dandelot, Pierre Gravier, Louis Morin et Louise Weill-Marx.

Sont morts à Montluc, des suites des tortures endurées, en 1943 ou 1944 : Robert Cluzan, Isidore Garcia, Jean Greyfié de Bellecombe, Marcel Gompel et Paul Morel.

Sont déclarés abattus, pendant leur prétendue tentative d'évasion de Montluc, en 1943 ou 1944 : Emmanuel Atlan, Joseph Chevalier, Jacques Elmaleh, Alfred Eskénazi, José Tencel-Gimenez, Pierre Giraud, Othon Hanaux, René Jussi, Ahmed Khaire ed Dine, Louis Michon, Nissim Molho et Arthur Weyland. Assurément d'une extrême prudence dans ses conclusions d'autopsie, où, souvent, figure la litote « paraissant », le professeur Pierre Mazel, de l'Institut médico-légal de Lyon, semble toujours avoir atténué la réalité d'un meurtre. Son arrestation, le 7 juillet 1944 à Lyon, suivie de son internement au Réfectoire des hommes de Montluc, jusqu'au 24 août suivant, est, peut-être, un indice d'abandon d'une certaine docilité ? Par ailleurs, les soi-disant exécutions de Emmanuel Atlan, Louis Michon et Nissim Molho, au cours d'une tentative d'évasion, sont démenties par le témoignage du docteur Jean Reverzy, qui les qualifie de meurtres prémédités, après désignation de chaque victime par leurs camarades d'internement. Comme est démentie par Pierre Dupuy, son camarade de cellule, la mort naturelle de Marcel Dandelot, malade, sorti de la cellule 77, torturé et achevé.

Sont disparus à Montluc, sans laisser de traces, en 1943 ou 1944 : Isaac Bachmann, Rémy Gall, Benjamin Gattegno, N. Geleskof, Robert Thévenin et Pierre Wellhoff.

Sont déclarés fusillés à Montluc, en 1943 ou 1944 : Albéric d'Alessandri, Marcel Bonein, Jean Chardard, Pierre Freyssinet, Maurice Korzec et Joseph Schulté.

Au cours de l'automne 1943, un Nord-Africain, inconnu, est assassiné ; le 8 avril 1944, un enfant juif (inconnu) âgé d'une dizaine d'années, est assassiné dans le couloir du rez-de-chaussée gauche.

Nissim Molho, né en Turquie, est, en juillet 1943, apatride. Rémy Gall, comme Arthur Weyland, pour avoir vu le jour avant 1914 en Moselle annexée par le II^{ème} Reich, sont nés allemands, puis sont devenus français avec la signature du traité de Versailles en juin 1919 ; depuis la signature de l'armistice en juin 1940, ils sont redevenus allemands. Né en 1887, Arthur Weyland a, pendant la Première Guerre mondiale, combattu les Français ; pour ses états de service, il a été décoré de la Croix de fer. De nationalité allemande est Othon Hanaux ; Luxembourgeois, Joseph Schulté ne l'est plus, depuis que le Grand-Duché, annexé par le III^{ème} Reich, placé sous l'autorité d'un Gauleiter, est germanisé à marche forcée. De nationalité russe, Isaac Bachmann vit réfugié en France.

Jacques Elmaleh, né en Égypte, a été naturalisé français par décret, comme Alfred Eskénazi, natif de Syrie, comme José-Tencil Gimenez, natif d'Espagne. D'ascendance italienne est Albéric d'Alessandri ; d'ascendance espagnole est Isidore Garcia (né en Algérie) ; d'ascendance polonaise est Maurice Korzec.

Juifs ou d'ascendance juive sont Emmanuel Atlan, Isaac Bachmann, Léontine Bloc-Dreyfus, Jacques Elmaleh, Alfred Eskénazi, Benjamin Gattegno, Marcel Gompel, Othon Hanaux, Nissim Molho, Laure Weill-Marx, Pierre Wellhoff et l'enfant juif inconnu, précité. Qu'ils soient croyants ou non, peu importe, puisque tous, aux yeux du nazisme, sont « coupables d'être nés ».

Probablement coupables d'être nés, sont aussi les deux cousins Joseph Chevalier et René Jussi, membres d'une famille de « gens du voyage » sédentarisée, comme le sont, probablement aussi, l'Africain du nord, demeuré inconnu, les Algériens Zadir ben Saïd Kaffling et Ahmed Khaire ed Dine, natifs d'un pays colonisé dont la République ne veut pas faire des citoyens. Assurément crime contre l'humanité est l'assassinat, à l'automne 1943 par un SS, de ce Nord-Africain inconnu qui, à l'injonction de dire « Heil Hitler ! », a riposté par un « Heil Allah ! ».

Arrêtés par des Français, par eux livrés à la Gestapo, Robert Cluzan, Othon Hanaux et Laure Weill-Marx sont, à Montluc, morts « par » la France.

Volontairement engagés dans la lutte contre l'occupant nazi sont le chauffeur Albéric d'Alessandri, le jeune Marcel Bonein, le maréchal des logis Jean Chardard, le rédacteur de préfecture Robert Cluzan, le commissaire de police Jules Cros, le sous-lieutenant Jean Croux, le directeur d'école publique Marcel Dandelot, le libraire-antiquaire Jacques Elmaleh, l'ingénieur en électronique Alfred Eskénazi, l'ouvrier métallurgiste Pierre Freyssinet, l'agent ferroviaire Rémy Gall, l'ouvrier boulanger Isidore Garcia, le mécanicien outilleur Benjamin Gattegno, le sans-profession José-Tencil Gimenez, le maréchal des logis-chef Pierre Giraud, le physiologiste attaché au Collège de France Marcel Gompel, le commandant Jean Greyfié de Bellecombe, l'ouvrier Maurice Korzec, le laitier Paul Morel, le cultivateur Louis Morin, le Luxembourgeois Joseph Schulté et le conseiller technique en chauffage et ventilation Pierre Wellhoff.

Mourir, disparaître à Montluc, en 1943 ou 1944, ne fut, n'est, ne saurait être « un plus », mais, jusqu'à cette présentation, ne pas faire état de cette terrible spécificité était, étymologiquement, contraire à la définition d'un Mémorial.

Écrire, présenter l'Histoire, c'est passionnément vouloir, sans considération personnelle, rendre justice à la vérité. Hôte obligé de la cellule 75 de Montluc en mars-juin 1944, le médiéviste résistant Marc Bloch avait, dans son testament spirituel daté du 18 mars 1941, parfaitement défini cette exigence morale : « Je me suis toute ma vie durant efforcé de mon mieux vers une sincérité totale de l'expression et de l'esprit.

Je tiens la complaisance envers le mensonge, de quelques prétextes qu'elle puisse se parer, pour la pire des lèpres de l'âme. »

Ici même, le 9 janvier dernier, à l'occasion de la célébration du quatre-vingtième anniversaire de la réquisition du site par la Gestapo, des médias, préalablement instrumentés, ont, sans aucune vérification, prétendu que ses fondateurs refusaient au Mémorial toute présentation de la tragique période 1954-1962. Celui qui s'exprime tient à vous dire que, à sa seule initiative et au moyen de ses seules recherches, une cellule du Mémorial de Montluc retrace le parcours d'un Algérien colonisé, déporté à Neuengamme ès qualité de résistant français. Cette proposition, formulée au nom de l'Association des rescapés de Montluc, recueille l'accord unanime des membres non-institutionnels du conseil d'orientation du Mémorial. Dénoncer l'horreur des crimes nazis, occulter une période détestable pour la France – patrie proclamée des droits de l'homme – serait contre-nature. Pour autant, la période 1943-1944, fondement du Mémorial, ne peut être diluée dans une présentation de cent ans d'histoire du site.

Bruno PERMEZEL